



Vigne

N°09
05/06/2018

Edition **Charentes**



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°9 du 05/06/2018 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 18 (pré-floraison)**

Mildiou

- **Nouveaux symptômes**
- **Risque très fort**

Oïdium

- **Quelques symptômes sur feuilles**
- **Risque de contaminations important**

Black rot

- **Quelques nouveaux symptômes**
- **Risque en baisse mais contaminations possibles**

Eudémis

- **Poursuite du vol**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 11 et le 18 juin**

N'hésitez pas à nous signaler vos observations sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».



Grêle

Quelques nouveaux épisodes de grêle ont provoqué des dégâts très localisés mais importants, notamment sur Biron et Roullet St Estèphe.

Selon les retours que nous avons pu avoir, on peut rajouter à la liste des communes les plus touchées le 26 mai : Bougneau, St Saturnin, Pérignac Ouest, un couloir entre St Palais de Négrignac et Chevanceaux.

N'hésitez pas à compléter ces informations et à nous apporter des précisions (niveau de dégâts, localisation...).

Phénologie

La croissance de la vigne est toujours active mais se trouve un peu freinée par les conditions climatiques particulières de cette fin de printemps. Les valeurs observées sont maintenant similaires à celles de 2015, soit une semaine de retard par rapport à 2017.

Le stade moyen sur les 36 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine est de 18 (entre boutons floraux séparés et tout début floraison). Le nombre moyen de feuilles est de 12.8 (+2.2 feuilles en une semaine) avec une longueur de rameaux de 99.4 cm (+26 cm). La floraison commence doucement dans certaines parcelles où on observe les toutes premières fleurs. Mais il y a toujours une hétérogénéité entre les parcelles observées : certaines atteignent juste le stade 17 (boutons floraux séparés) alors que d'autres montrent une floraison déjà bien amorcée. De même, suivant les parcelles, l'allongement mesuré en une semaine varie de 15 cm à 46 cm, et le nombre de feuilles supplémentaire de 1 à 4.

Sur les cépages précoces la floraison est en cours, certaines parcelles approchent du stade nouaison.



Stade 17
(boutons floraux séparés)



Stade 19
(tout début de la floraison)

Climatologie

- **De la semaine passée**

Températures

Les températures se sont maintenues sur la semaine écoulée, avec 18.1°C en moyenne.

Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 30 mm de pluies en moyenne, de 3.6 mm pour Ars en Ré à 60 mm pour Bouteville. La moyenne du mois de mai se situe à 86 mm (contre 67 mm pour les normales), de 15 mm pour Ars en Ré à 164 mm pour Graves St Amant.

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent un temps perturbé et orageux.

Maladies

• Mildiou

Observations

Au niveau des réseaux BSV, cette semaine nous avons reçu 10 résultats des parcelles de référence (parcelles traitées suivies comme des témoins non traités) et 39 résultats des témoins non traités.

18 témoins non traités présentent des symptômes de mildiou, contre 3 la semaine dernière. Des taches toutes fraîches mais déjà sporulées ont été observées. Certains témoins sont fortement atteints : Bourg-Charente, Genté et St Germain de Luzignan.

On note la présence de rot gris sur 8 sites, notamment sur Aujac.

Ailleurs, dans les vignes traitées, on nous signale quelques très rares taches (1 ou 2) à Epargnes, Migron, Macqueville, Mons et Asnières la Giraud.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les zones concernées par un risque potentiel très fort se sont étendues au cours de la semaine dernière. Seules les Iles affichent toujours un risque potentiel faible à très faible.

Des contaminations épidémiques sont calculées sur la quasi-totalité des secteurs du vignoble.

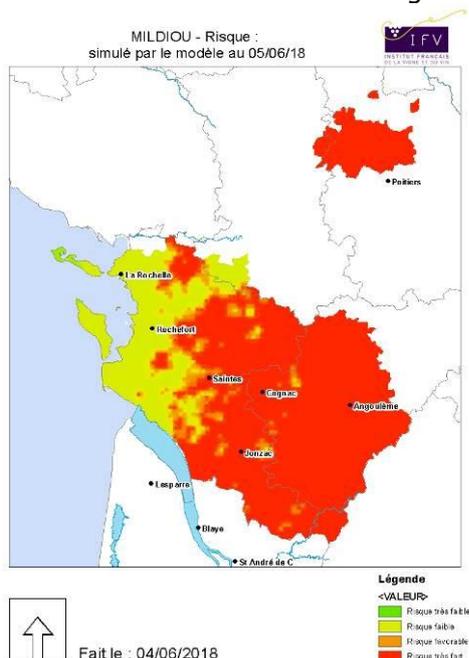
Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce en moyenne 30 mm de pluie avec un minimum sur les Iles (10 mm) et un maximum dans le sud du vignoble (80 mm). Le scénario sec envisage un cumul de précipitations de 5 mm sauf sur le sud du vignoble (25 mm). Pour l'hypothèse la plus humide, elle annonce 20 mm de pluie sur les Iles et 50 à 100 mm sur le reste du vignoble.

Les températures minimales seront de 13-16°C et les maximales de 20-22°C.

Aucune évolution notable n'est relevée dans les trois jours à venir : le risque reste très fort sur la majorité du vignoble. Les Iles devraient conserver un risque potentiel faible à très faible.

Des contaminations sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble sauf sur les Iles.



Evaluation du risque :

Risque très fort sur une grande partie du vignoble. Conditions climatiques favorables. Grappes très sensibles.



Risque de contamination très fort ▲

• Oïdium

Observations

La présence d'oïdium se confirme dans le témoin non traité de Ste Marie de Ré (témoin très sensible, cépage Chardonnay). De nouveaux symptômes sont dans les témoins à Aujac et à Mortagne sur Gironde.

Modélisation (source IFV)

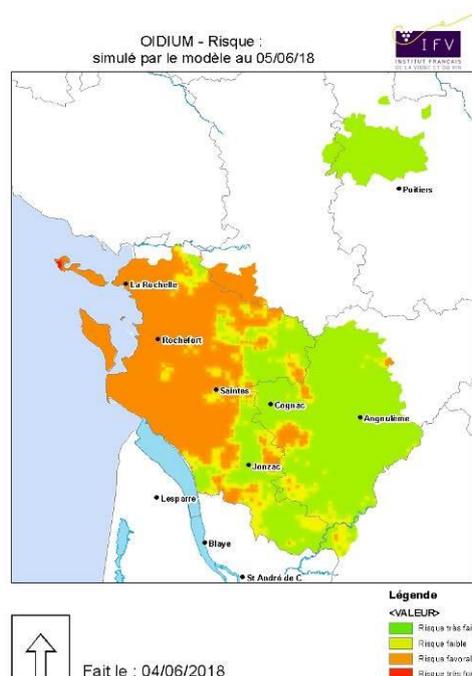
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine passée, le risque potentiel est resté fort sur les Iles et le littoral. Sur le reste du vignoble, les zones concernées par un risque potentiel très faible s'étendent et deviennent majoritaires. Cependant, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Les zones concernées par un risque potentiel très faible augmentent, hormis sur les Iles et le littoral où un risque potentiel fort se maintient.

Avec la prévision météorologique la plus probable, des contaminations sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble. En effet, le champignon, face aux conditions climatiques défavorables, met en place ce que l'on appelle des « contaminations de sauvegarde ».



Evaluation du risque :

Le risque potentiel a diminué mais de nouvelles contaminations épidémiques sont prévues.



Risque de contamination élevé

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

• Black rot

Observations

Cinq nouveaux témoins non traités présentent des taches sur feuilles. On note une faible évolution des symptômes dans les parcelles déjà touchées la semaine dernière.

Des symptômes de Black rot sont signalés dans les parcelles traitées de Mortagne sur Gironde et St Quantin de Rançannes.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

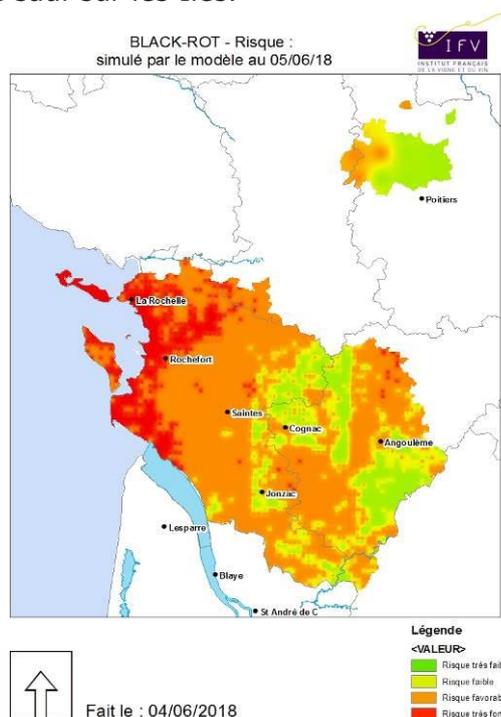
Au cours de la semaine passée, le risque potentiel black rot est resté fort à très fort sur les Iles et le littoral. Sur le reste du vignoble, des zones avec un risque potentiel faible à très faible sont apparues et se sont étendues progressivement.

Le modèle calcule des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable n'est relevée dans les trois jours à venir.

Avec la prévision météorologique la plus probable, des contaminations de faible intensité sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble sauf sur les Iles.



**Evaluation du risque :
Risque globalement en diminution.**



Risque faible à très fort d'est en ouest

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

• Tordeuses

Observations

Eudémis

Les captures d'eudémis dans les pièges sexuels sont irrégulières suite aux conditions climatiques de ces dernières semaines. Il est difficile de bien cerner le vol de première génération.

Les pièges alimentaires permettent de mieux décrire le déroulement de ce vol. Le pic devrait être déterminé la semaine prochaine.

Les premiers glomérules devraient être présents dans les prochains jours.

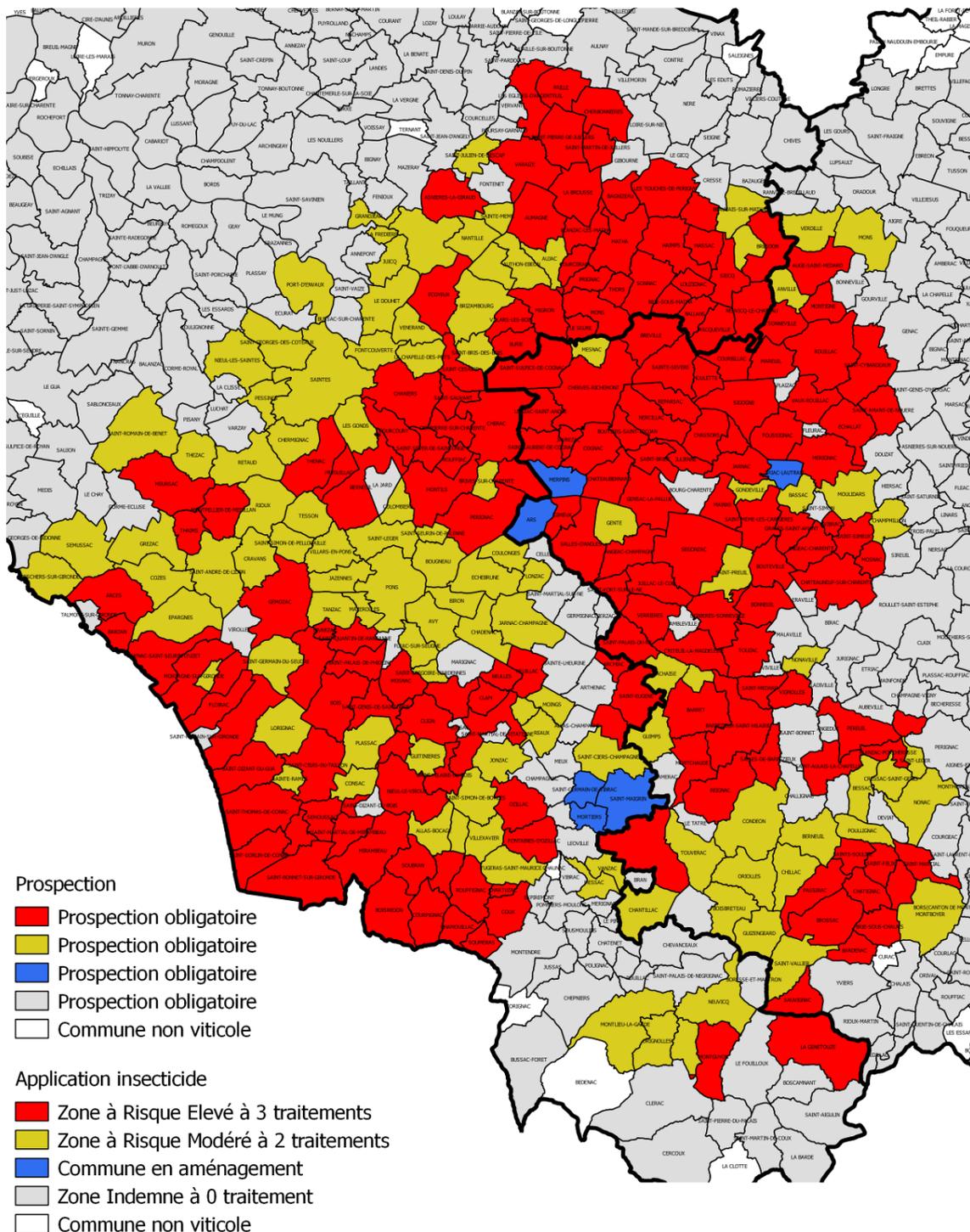
Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

• Flavescence dorée

Périmètre de Lutte Obligatoire (PLO) 2018



Flavescence dorée - Vignoble des Charentes Périmètre de Lutte Obligatoire 2018 Prospection et traitements



Traitements Obligatoires

Rappel : le premier traitement (T1) est à effectuer du **11 au 18 Juin**.

• Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrinocide avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Rechercher les symptômes de mildiou, de black rot et d'oïdium**
- **En cas de forte attaque de mildiou (100% des ceps touchés, symptômes fréquents), si vous le souhaitez, réduire le TNT à 2/3 entre-piquets et poursuivre les observations sur 50 feuilles et 50 grappes**
- **Faire le comptage de glomérules, nous transmettre les résultats par mail**
- **Si cela n'a pas été fait, faire le comptage excorioso**
- Observations : botrytis sur feuilles, eutypiose, nécrose bactérienne
- Enregistrer les observations dans Epicure
- Saisir les relevés de pièges

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, les Ets Nau, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "